

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21630430300201</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>BUDGET ANNEXE dont la population est de 3500</b> <b>habitants et plus VILLE DE THIERS</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE THIERS

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : EAU (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

**D - Arrêté et signatures**

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 466 694,05	G 1 511 102,90	G-A 44 408,85
	Section d'investissement	B 925 389,62	H 1 011 147,91	H-B 85 758,29

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 340 012,32 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 141 472,70 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 392 083,67	Q= G+H+I+J 3 003 735,83	=Q-P 611 652,16

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 274 403,08	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 274 403,08	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 466 694,05	= G+I+K 1 851 115,22	384 421,17
	Section d'investissement	= B+D+F 1 199 792,70	= H+J+L 1 152 620,61	-47 172,09
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 666 486,75	= G+H+I+J+K+L 3 003 735,83	337 249,08

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 274 403,08	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	38 617,47	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 567,79	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	176 217,82	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	581 930,12	422 046,86	68 000,30	0,00	91 882,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	330 324,00	321 678,18	0,00	0,00	8 645,82
014	Atténuations de produits	178 692,00	178 692,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 610,00	6 847,21	0,00	0,00	40 762,79
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 138 556,12</b>	<b>929 264,25</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>141 291,57</b>
66	Charges financières	44 815,00	44 814,98	0,00	0,00	0,02
67	Charges exceptionnelles	25 600,00	18 932,73	0,00	0,00	6 667,27
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 208 971,12</b>	<b>993 011,96</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>147 958,86</b>
023	Virement à la section d'investissement	238 243,95				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	405 755,00	405 681,79			73,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>643 998,95</b>	<b>405 681,79</b>			<b>238 317,16</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 852 970,07</b>	<b>1 398 693,75</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>386 276,02</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 199,56	0,00	0,00	-1 199,56
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 428 000,00	1 364 198,45	14 573,55	0,00	49 228,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,42	0,00	0,00	-3,42
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 428 000,00</b>	<b>1 365 401,43</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>48 025,02</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	46 170,17	0,00	0,00	-46 170,17
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 428 000,00</b>	<b>1 411 571,60</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 854,85</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	84 957,75	84 957,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>84 957,75</b>	<b>84 957,75</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 512 957,75</b>	<b>1 496 529,35</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 854,85</b>
<b>Pour information</b>		<b>340 012,32</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	47 620,00	4 541,87	38 617,47	4 460,66
21	Immobilisations corporelles	672 715,39	548 105,46	59 567,79	65 042,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	455 083,51	161 201,22	176 217,82	117 664,47
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 175 418,90</b>	<b>713 848,55</b>	<b>274 403,08</b>	<b>187 167,27</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	122 583,32	0,00	7 416,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>430 000,00</b>	<b>122 583,32</b>	<b>0,00</b>	<b>307 416,68</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 605 418,90</b>	<b>836 431,87</b>	<b>274 403,08</b>	<b>494 583,95</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	84 957,75	84 957,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	157 000,00	4 000,00		153 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>241 957,75</b>	<b>88 957,75</b>		<b>153 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 847 376,65</b>	<b>925 389,62</b>	<b>274 403,08</b>	<b>647 583,95</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	456 438,88	450 000,00	0,00	6 438,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>456 438,88</b>	<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 438,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	148 466,12	148 466,12	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	3 000,00	0,00	297 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>448 466,12</b>	<b>151 466,12</b>	<b>0,00</b>	<b>297 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>904 905,00</b>	<b>601 466,12</b>	<b>0,00</b>	<b>303 438,88</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	238 243,95			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	405 755,00	405 681,79		73,21
041	Opérations patrimoniales (2)	157 000,00	4 000,00		153 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>800 998,95</b>	<b>409 681,79</b>		<b>391 317,16</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 705 903,95</b>	<b>1 011 147,91</b>	<b>0,00</b>	<b>694 756,04</b>
	<b>Pour information</b>	<b>141 472,70</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

### 1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	490 047,16		490 047,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	321 678,18		321 678,18
014	Atténuations de produits	178 692,00		178 692,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 847,21		6 847,21
66	Charges financières	44 814,98	0,00	44 814,98
67	Charges exceptionnelles	18 932,73	0,00	18 932,73
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	405 681,79	405 681,79
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 061 012,26</b>	<b>405 681,79</b>	<b>1 466 694,05</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 466 694,05</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	84 957,75	84 957,75
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	122 583,32	0,00	122 583,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 541,87	0,00	4 541,87
21	Immobilisations corporelles (6)	548 105,46	4 000,00	552 105,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	161 201,22	0,00	161 201,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>836 431,87</b>	<b>88 957,75</b>	<b>925 389,62</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>925 389,62</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 199,56		1 199,56
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 378 772,00		1 378 772,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3,42		3,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	46 170,17	84 957,75	131 127,92
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 426 145,15</b>	<b>84 957,75</b>	<b>1 511 102,90</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>340 012,32</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 851 115,22</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450 000,00	0,00	450 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations		405 681,79	405 681,79
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>453 000,00</b>	<b>409 681,79</b>	<b>862 681,79</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>141 472,70</b>
---	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>148 466,12</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 152 620,61</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>581 930,12</b>	<b>422 046,86</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>91 882,96</b>
605	Achats d'eau	1 500,00	910,96	0,00	0,00	589,04
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	264 114,62	176 939,81	57 922,94	0,00	29 251,87
6062	Produits de traitement	55 000,00	45 089,41	0,00	0,00	9 910,59
6063	Fournitures entretien et petit équipt	93 621,00	87 956,93	2 602,60	0,00	3 061,47
6064	Fournitures administratives	500,00	430,33	0,00	0,00	69,67
6066	Carburants	7 717,50	4 999,50	0,00	0,00	2 718,00
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	5 272,33	0,00	0,00	5 727,67
6132	Locations immobilières	4 689,54	4 500,00	0,00	0,00	189,54
6135	Locations mobilières	35 840,00	25 629,27	1 008,00	0,00	9 202,73
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	70,00	70,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	11 882,71	230,00	0,00	2 887,29
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 942,48	763,46	0,00	1 294,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	4 520,71	0,00	0,00	1 479,29
6156	Maintenance	15 000,00	10 374,53	0,00	0,00	4 625,47
617	Etudes et recherches	5 280,00	5 280,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	8 300,00	5 557,33	1 178,40	0,00	1 564,27
6226	Honoraires	6 540,00	3 190,00	3 350,00	0,00	0,00
6228	Divers	2 800,00	972,99	144,00	0,00	1 683,01
6231	Annonces et insertions	1 510,46	1 230,46	0,00	0,00	280,00
6236	Catalogues et imprimés	199,20	192,20	0,00	0,00	7,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	266,60	0,00	0,00	33,40
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	6 039,99	0,00	0,00	3 960,01
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	979,82	0,00	0,00	320,18
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 030,00	0,00	0,00	170,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	150,00	1 161,25	0,00	0,00	-1 011,25
6288	Autres	13 287,80	10 230,57	800,90	0,00	2 256,33
63512	Taxes foncières	12 900,00	3 875,42	0,00	0,00	9 024,58
63514	Taxe sur les véhicules de société	610,00	521,26	0,00	0,00	88,74
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>330 324,00</b>	<b>321 678,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 645,82</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	90 000,00	94 568,09	0,00	0,00	-4 568,09
6331	Versement de mobilité	200,00	59,00	0,00	0,00	141,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24,00	24,00	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	130 000,00	115 024,16	0,00	0,00	14 975,84
6413	Primes et gratifications	2 000,00	1 657,41	0,00	0,00	342,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 000,00	71 136,00	0,00	0,00	-6 136,00
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	12 302,47	0,00	0,00	2 697,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 000,00	16 269,52	0,00	0,00	730,48
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	10 637,53	0,00	0,00	362,47
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>178 692,00</b>	<b>178 692,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	150 379,00	150 379,00	0,00	0,00	0,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	28 313,00	28 313,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>47 610,00</b>	<b>6 847,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 762,79</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 600,00	5 404,65	0,00	0,00	2 195,35
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	1 440,05	0,00	0,00	8 559,95
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	2,51	0,00	0,00	7,49
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65)</b>		<b>1 138 556,12</b>	<b>929 264,25</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>141 291,57</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>44 815,00</b>	<b>44 814,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	36 647,37	0,00	0,00	-1 647,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 615,00	4 176,07	0,00	0,00	4 438,93
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 200,00	3 991,54	0,00	0,00	-2 791,54
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>25 600,00</b>	<b>18 932,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 667,27</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	18 932,73	0,00	0,00	6 067,27
678	Autres charges exceptionnelles	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 208 971,12</b>	<b>993 011,96</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>147 958,86</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>238 243,95</b>				



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12	annuels
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	405 755,00	405 681,79			73,21
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	405 755,00	405 681,79			73,21
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>643 998,95</b>	<b>405 681,79</b>			<b>238 317,16</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>643 998,95</b>	<b>405 681,79</b>			<b>238 317,16</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 852 970,07</b>	<b>1 398 693,75</b>	<b>68 000,30</b>	<b>0,00</b>	<b>386 276,02</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 238,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 062,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 176,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 199,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 199,56</b>
64198	Autres remboursements	0,00	729,79	0,00	0,00	-729,79
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	469,77	0,00	0,00	-469,77
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 428 000,00</b>	<b>1 364 198,45</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>49 228,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 050 000,00	1 023 022,79	0,00	0,00	26 977,21
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	30 000,00	467,21	0,00	0,00	29 532,79
701241	Redevance pollution d'origine domestique	140 000,00	117 037,79	14 573,55	0,00	8 388,66
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	27 299,60	0,00	0,00	-27 299,60
704	Travaux	40 000,00	34 782,70	0,00	0,00	5 217,30
7064	Locations de compteurs	150 000,00	141 948,36	0,00	0,00	8 051,64
7068	Autres prestations de services	18 000,00	19 640,00	0,00	0,00	-1 640,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>3,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3,42</b>
7588	Autres	0,00	3,42	0,00	0,00	-3,42
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 428 000,00</b>	<b>1 365 401,43</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>48 025,02</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>46 170,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-46 170,17</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,03	0,00	0,00	-0,03
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	44 941,00	0,00	0,00	-44 941,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	229,14	0,00	0,00	-229,14
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 428 000,00</b>	<b>1 411 571,60</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 854,85</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6)</b>	<b>84 957,75</b>	<b>84 957,75</b>			<b>0,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	84 957,75	84 957,75			0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>84 957,75</b>	<b>84 957,75</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 512 957,75</b>	<b>1 496 529,35</b>	<b>14 573,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 854,85</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>340 012,32</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>47 620,00</b>	<b>4 541,87</b>	<b>38 617,47</b>	<b>4 460,66</b>
2031	Frais d'études	21 570,00	0,00	21 570,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	26 050,00	4 541,87	17 047,47	4 460,66
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>672 715,39</b>	<b>548 105,46</b>	<b>59 567,79</b>	<b>65 042,14</b>
21315	Bâtiments administratifs	456 438,88	420 194,92	0,00	36 243,96
21531	Réseaux d'adduction d'eau	73 917,88	47 827,57	18 446,00	7 644,31
2155	Outillage industriel	3 426,00	855,00	1 050,00	1 521,00
21561	Service de distribution d'eau	116 511,62	61 653,80	39 446,79	15 411,03
2157	Aménagements matériels industriels	5 550,00	3 673,00	625,00	1 252,00
2182	Matériel de transport	7 921,00	6 601,17	0,00	1 319,83
2183	Matériel de bureau et informatique	8 950,01	7 300,00	0,00	1 650,01
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>455 083,51</b>	<b>161 201,22</b>	<b>176 217,82</b>	<b>117 664,47</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	455 083,51	161 201,22	176 217,82	117 664,47
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 175 418,90</b>	<b>713 848,55</b>	<b>274 403,08</b>	<b>187 167,27</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>130 000,00</b>	<b>122 583,32</b>	<b>0,00</b>	<b>7 416,68</b>
1641	Emprunts en euros	130 000,00	122 583,32	0,00	7 416,68
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>430 000,00</b>	<b>122 583,32</b>	<b>0,00</b>	<b>307 416,68</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 605 418,90</b>	<b>836 431,87</b>	<b>274 403,08</b>	<b>494 583,95</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>84 957,75</b>	<b>84 957,75</b>		<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>84 957,75</b>	<b>84 957,75</b>		<b>0,00</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	21 285,00	20 546,01		738,99
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	13 850,00	13 830,37		19,63
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 750,00	3 741,49		8,51
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	12 600,00	12 597,06		2,94
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	850,00	832,65		17,35
13918	Autres subventions d'équipement	32 622,75	33 410,17		-787,42
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>157 000,00</b>	<b>4 000,00</b>		<b>153 000,00</b>
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	4 000,00		-4 000,00
2313	Constructions	157 000,00	0,00		157 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>241 957,75</b>	<b>88 957,75</b>		<b>153 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 847 376,65</b>	<b>925 389,62</b>	<b>274 403,08</b>	<b>647 583,95</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	456 438,88	450 000,00	0,00	6 438,88
1641	Emprunts en euros	456 438,88	450 000,00	0,00	6 438,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>456 438,88</b>	<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 438,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	148 466,12	148 466,12	0,00	0,00
1068	Autres réserves	148 466,12	148 466,12	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	3 000,00	0,00	297 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>448 466,12</b>	<b>151 466,12</b>	<b>0,00</b>	<b>297 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>904 905,00</b>	<b>601 466,12</b>	<b>0,00</b>	<b>303 438,88</b>
021	Virement de la section d'exploitation	238 243,95			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	405 755,00	405 681,79		73,21
28031	Frais d'études	30 600,00	30 563,00		37,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 500,00	18 492,00		8,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 500,00	1 500,00		0,00
28131	Bâtiments	0,00	72,00		-72,00
28135	Installations générales, agencements, ..	135 250,00	135 244,00		6,00
28151	Installations complexes spécialisées	80 415,00	80 409,00		6,00
28153	Installations à caractère spécifique	119 492,00	119 472,32		19,68
28155	Outillage industriel	3 797,00	3 796,47		0,53
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 235,00	7 192,00		43,00
28181	Installations générales, agencements	101,00	101,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 780,00	6 763,00		17,00
28184	Mobilier	1 130,00	1 127,00		3,00
28188	Autres	955,00	950,00		5,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>643 998,95</b>	<b>405 681,79</b>		<b>238 317,16</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	157 000,00	4 000,00		153 000,00
2031	Frais d'études	157 000,00	4 000,00		153 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>800 998,95</b>	<b>409 681,79</b>		<b>391 317,16</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 705 903,95</b>	<b>1 011 147,91</b>	<b>0,00</b>	<b>694 756,04</b>
<b>Pour information</b>		<b>141 472,70</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN</b>

Cet état ne contient pas d'information.





**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-00003926724	02/03/2022	0,00	0,00	884,00	200 000,00	0,00
LT-00004419029	14/03/2023	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>884,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					2 785 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 785 000,00									
00001423420	CREDIT AGRICOLE	13/12/2016	13/11/2017	01/02/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,802	EUR	T	C	O	A-1
2363088	CAISSE D'EPARGNE	09/06/2023	16/06/2023	25/09/2023	450 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.3)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,300	3,390	EUR	T	C	O	A-1
EAU-2004/0001	DEXIA CL	01/06/2004	01/06/2004	01/06/2005	650 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,590	EUR	A	C	O	A-1
EAU2012/0001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/01/2012	02/01/2012	01/10/2012	285 000,00	V	(Euribor 3M + 1.98)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,340	3,432	EUR	T	C	O	A-1
MIN519065EUR/0519855/001	SFIL CAFFIL	26/12/2017	29/06/2018	01/10/2018	300 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
MON522135EUR	BANQUE POSTALE	28/08/2018	10/10/2018	01/02/2019	400 000,00	F	Taux fixe à 1.87 %	1,870	1,883	EUR	T	C	O	A-1
MON526634EUR	BANQUE POSTALE	20/05/2019	27/05/2019	01/01/2020	500 000,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,272	EUR	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 785 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		1 743 000,08					122 583,32	36 647,37	0,00	10 154,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 743 000,08					122 583,32	36 647,37	0,00	10 154,19
00001423420	N	0,00	A-1	120 000,08	8,83	F	Taux fixe à 0.8 %	0,798	13 333,32	1 026,67	0,00	157,33
2363088	N	0,00	A-1	438 750,00	19,48	V	(Livret A(Préfixé) + 0.3)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,337	11 250,00	7 873,08	0,00	241,31
EAU-2004/0001	N	0,00	A-1	156 000,00	5,42	F	Taux fixe à 4.59 %	4,579	26 000,00	8 353,80	0,00	4 157,01
EAU2012/0001	N	0,00	A-1	71 250,00	3,50	V	(Euribor 3M + 1.98)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,170	19 000,00	3 709,69	0,00	1 068,38
MIN519065EUR/0519855/001	N	0,00	A-1	237 000,00	19,50	F	Taux fixe à 1.72 %	1,715	12 000,00	4 205,40	0,00	1 007,78
MON522135EUR	N	0,00	A-1	320 000,00	19,83	F	Taux fixe à 1.87 %	1,865	16 000,00	6 171,00	0,00	980,71
MON526634EUR	N	0,00	A-1	400 000,00	15,50	F	Taux fixe à 1.25 %	1,264	25 000,00	5 307,73	0,00	2 541,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 743 000,08</b>					<b>122 583,32</b>	<b>36 647,37</b>	<b>0,00</b>	<b>10 154,19</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**A1.3**

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 743 000,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A1.5**

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

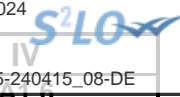
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

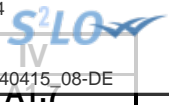
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N**

**A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>
<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>
<b>A3.2</b>

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>214 957,75</b>	<b>207 541,07</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>130 000,00</b>	<b>122 583,32</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	122 583,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>84 957,75</b>	<b>84 957,75</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	84 957,75	84 957,75
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>207 541,07</b>	<b>274 403,08</b>	<b>0,00</b>	<b>481 944,15</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.





## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>943 998,95</b>	<b>III 408 681,79</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	3 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	300 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>643 998,95</b>	<b>405 681,79</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 600,00	30 563,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 500,00	18 492,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 500,00	1 500,00
28131	Bâtiments	0,00	72,00
28135	Installations générales, agencements, ..	135 250,00	135 244,00
28151	Installations complexes spécialisées	80 415,00	80 409,00
28153	Installations à caractère spécifique	119 492,00	119 472,32
28155	Outillage industriel	3 797,00	3 796,47
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 235,00	7 192,00
28181	Installations générales, agencements	101,00	101,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 780,00	6 763,00
28184	Mobilier	1 130,00	1 127,00
28188	Autres	955,00	950,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	238 243,95	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>408 681,79</b>	<b>0,00</b>	<b>141 472,70</b>	<b>148 466,12</b>	<b>698 620,61</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 481 944,15</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 698 620,61</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 216 676,46</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.3.2</b>

### A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>
<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).





**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

## A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2023	DETECTEUR OZONE PORTATIF	703,42	0,00	10
31/01/2023	TRAVAUX AEP DIVERS LIEUX	36 017,79	0,00	40
09/02/2023	ACHAT RENAULT KANGOO EXPRESS FM-192-LF REGIE	6 601,17	0,00	5
24/03/2023	PARCELLE BK261 BAT REGIE DES EAUX	420 194,92	0,00	0
04/04/2023	SONDE POUR RESERVOIR LES GRAVIERS	3 104,00	0,00	10
09/05/2023	POMPE N°2 STATION DU BREUIL	1 783,40	0,00	10
12/06/2023	MIRE GPS	7 300,00	0,00	2
12/06/2023	TOURET A MEULER ET PRESSE HYDRAULIQUE	855,00	0,00	10
26/07/2023	MOTOREDUCTEUR CHAUX USINE DE CHASSIGNOL	2 288,49	0,00	10
26/07/2023	SERRURES CONTROLE ACCES	3 673,00	0,00	10
31/07/2023	RENOUVELLEMENT ET REVALORISATION CAG STATION CHASS	34 692,00	0,00	10
04/08/2023	SYSTEME CHLORATION GAZEUSE STATION CHAS	13 099,95	0,00	10
05/10/2023	POMPE DOSEUSE USINE DE CHASSIGNOL	2 927,54	0,00	10
30/10/2023	PLAQUE VIBRANTE	1 677,00	0,00	10
05/12/2023	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT PLOMB 8 RUE FRANÇOIS MI	1 623,68	0,00	60
14/12/2023	BRANCHEMENTS RESEAUX AEP	4 242,00	0,00	40
15/12/2023	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT PLOMB 8 RUE FRANÇOIS MI	5 944,10	0,00	40
19/12/2023	CHASSIGNOL - FOURNITURE ET POSE SONDE ANALYSEUR O3	1 378,00	0,00	10
19/12/2023	LICENCE EXCHANGE	4 541,87	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2023	DIAGNOSTIC ET CONFORTEMENT TRAVAUX BARRAGE DE LA M (2020 2315 7000)	2 250,00	0,00	30
31/12/2023	FIABILISATION DES RESSOURCES EN EAU (2020 2315 7022)	20 992,00	0,00	30
31/12/2023	PERIMETRE PROTECTION CAPTAGE AEP	21 255,00	1 416,00	30
31/12/2023	AMENAGEMENT CENTRE VILLE	119 631,72	7 912,00	60
31/12/2023	BARRAGE DE LA MURATTE	155 224,10	0,00	30
31/12/2023	REHABILITATION FILTRES A SABLE STATION EPURATION C	85 200,00	0,00	30
31/12/2023	REPOSE GARDE CORPS BARRAGE DE LA MURATTE (EAU2018-7000 2315)	279 628,13	0,00	30
31/12/2023	RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT RESEAU (EAU2018-7001)	717,41	0,00	60
31/12/2023	RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT RESEAU	207 247,85	0,00	60
31/12/2023	TRAVAUX VILLAGES EST	317 381,50	0,00	60
31/12/2023	BARRAGE DE LA MURATTE (EAU2019-7000 2315)	57 560,87	0,00	30
31/12/2023	TRAVAUX RESEAUX (EAU2019-7001 2315)	494 356,24	0,00	60
31/12/2023	PERIMETRES DE PROTECTION CAPTAGE AEP (EAU2019-7009 2315)	16 242,50	0,00	30
31/12/2023	INSERTION APPEL OFFRES TRAVAUX EAU POTABLE THIERS (EAU2019-7017 2315)	31 208,28	0,00	60
31/12/2023	REHABILITATION PUIITS	48 990,30	0,00	30
31/12/2023	USINE TRAITEMENT FELET	24 183,90	0,00	60
31/12/2023	TX RESEAU AEP CONSTRUCTION CHEMIN DES VIGNETTES	6 868,39	0,00	60
31/12/2023	TRAVAUX EAU POTABLE RACCORDEMENT VILLAGE PO (EAU2020 2315 7017)	236 945,60	0,00	60
31/12/2023	TRAVAUX SUBAQUATIQUES REGENERATION CHAMP CAPTANT F	13 835,00	0,00	60
31/12/2023	BARRAGE DE LA MURATTE (EAU2020-7000 2315)	20 577,50	0,00	30



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
31/12/2023	RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT RESEAU	15 584,31	0,00	10
31/12/2023	USINE TRAITEMENT FELET	3 704,41	0,00	10
31/12/2023	EXTENSION ZONES URBANISEES (EAU2020-7024 2315)	3 753,00	0,00	60
31/12/2023	BARRAGE DE LA MURATTE (EAU2021-7000 2315 MURATTE)	10 810,60	0,00	30
31/12/2023	PERIMETRES DE PROTECTION CAPTAGE AEP (EAU2021-7009 2315)	20 477,50	0,00	30
31/12/2023	SITUATION N°1 - MISE EN CONFORMITE RESERVOIRS DE T (EAU2021-7017 2315)	55 887,41	0,00	60
31/12/2023	USINE TRAITEMENT DU FELET (EAU2021-7023 2315)	10 267,72	0,00	10
31/12/2023	EXTENSION ZONES URBANISEES (EAU2021-7024 2315)	1 200,00	0,00	60
31/12/2023	RESERVOIR AEP	164 685,86	0,00	60
31/12/2023	TRAVAUX EAU POTABLE AVENUE DE LA PREMIERE ARMEE	1 530,00	0,00	60
31/12/2023	RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT RESEAUX (EAU2022-7001 2315)	1 134,00	0,00	60
31/12/2023	RESERVOIR AEP	10 403,43	0,00	30
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 012 381,86</b>	<b>9 328,00</b>	



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

## A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>
<b>A8.3</b>

**A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

## A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

## A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A10</b>

**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A10</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>1 426 145,15</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>0,00 %</b>



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

**B1.1**

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0.00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0.00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

**B1.3**

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
-------------	-----------------	-----------	--------------------	---------------------------------	--------------------------

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>
<b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.5**

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------



## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E  
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
**B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>





<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>
<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**
**B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,50</b>	<b>1,50</b>	<b>0,50</b>	<b>1,00</b>	<b>1,50</b>
Directrice de la régie des Eaux - Attaché	A	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Gestionnaire abonnés		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>
Opérateur Gestion des réseaux		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Opérateur Production traitement		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,50</b>	<b>4,50</b>	<b>0,50</b>	<b>4,00</b>	<b>4,50</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Gestionnaire abonnés		ADM		0,00	A	CDI PRIVE
Opérateur Gestion des réseaux		TECH		0,00	A Agent SAUR intégré à la régie des Eaux	CDI PRIVE
Opérateur Gestion des réseaux		TECH		0,00	A Agent SAUR intégré à la régie des Eaux	CDI PRIVE
Opérateur Production traitement		TECH		0,00	A Agent SAUR intégré à la régie des Eaux	CDI PRIVE
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT</b>	<b>C1.2</b>
<b>EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	
<b>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

## C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

### 1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

### 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

### 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.





## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2024

Présenté par (1) LE MAIRE, STEPHANE RODIER,

A THIERS le 15/04/2024

(1) LE MAIRE, STEPHANE RODIER,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A THIERS, le 15/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALP Serap	
ASAR Lisa	
BARRAU Philippe	
BARTHELEMY Thierry	
BENTEJAC Yoann	
BOSTMAMBRUN Patricia	
BOUCOURT Eric	
BOUDON Hélène	
CAENAN Pepa	
CHEVALDONNE Annie	
COMBRONDE Michel	
CONTIE Pierre	
DELAIGUE Sophie	
DEROSSIS David	
DUNIAT Bernard	
DURAND-PRADAT Monique	
FUREGON Isabelle	
GOUILLON-CHENOT Claude	
HERMAN Sylvain	
JOYEUX Claire	
LAID Farida	



**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MAGNOL Michelle	
MANKA Christophe	
MORENO Monique	
MUNOZ Martine	
PAPUT Catherine	
PETITJEAN Vincent	
RODIER Stéphane	
ROUX Francis	
SIMSEK Bétul	
STURMA Didier	
SUREDA Pierre	
THIRIOUX -RAUCOURT Pascal	

Certifié exécutoire par (1) LE MAIRE, STEPHANE RODIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A THIERS,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.